



ÉLECTION DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

AVIS DE SCRUTIN 2019

Après réception des bulletins de candidatures, les candidats suivants sont élus par acclamation :

Premier vice-président : Me Ariane Leclerc-Fortin

Trésorier : Me Antoine Sarrazin-Bourgoin

Un scrutin sera nécessaire pour l'élection des neufs (9) postes de conseillers au Conseil d'administration.

Candidats en élection pour les neufs (9) postes de conseillers :


- Me Vincent Belley
- Me Catherine Bourget
- Me Félix Brassard-Gélinas
- Me Isabelle Desrosiers
- Me Gabriel Dumais
- Me Chloé Faucher-Lafrance
- Me Florence Forest
- Me Aurélie-Zia Gakwaya
- Me Camille Guay-Bilodeau
- Me Pier-Luc Laroche
- Me Marie-Élaine Poulin
- Me Stéphanie Quirion-Cantin

Procédure du vote :

Le vote se fera par voie électronique du **23 avril 2019 à 8 h 30 au 26 avril 2019 à 17 h** suivant les modalités ci-dessous :

- Le 23 avril 2019, à 8 h 30, chaque membre habile à voter recevra par courriel une invitation à voter à l'adresse courriel inscrite au Tableau de l'Ordre.
- Le vote se fera en même temps que celui du Barreau de Québec, par un seul accès sur la plateforme de vote électronique.
- Il suffira de suivre le lien inclus au courriel pour accéder à la plateforme de vote.
- Un membre devra sélectionner le ou les candidats ou candidates de son choix en cochant la ou les cases appropriées.
- Un membre doit voter pour au moins un candidat ou une candidate sans toutefois dépasser le nombre de candidats à élire.
- Si le membre sélectionne plus de candidats ou de candidates que de postes ouverts, le bulletin de vote sera annulé.
- Une fois le vote effectué, le membre devra soumettre son vote à l'aide du bouton prévu à cet effet. Une fois soumis, le vote est final et ne peut pas être modifié.

La proclamation des dirigeants et conseillers élus se fera à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mai 2019.


Me Olivier Desjardins
Président d'élection